

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

·	de l'environnement lété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement cette demande, lire attentivement la notice explicative				
Date de réception 13/05/2013	Cadre réservé à l'administration  Dossier complet le  N° d'enregistrement  F01113P0102				
Only.	1. Intitulé du projet				
Number of the state of the stat	IVRY-SUR-SEINE / 22 rue Ledru Rollin				
	ntification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire				
A.1 Personne physique Nom	Prénom				
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SODEARIF				
Nom, prénom et qualité de la personne	Loïc MADELINE - Directeur de projets				
habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET     3   4   3     1   8   3     3	3   1                 Forme juridique   4110				
	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1				
3. Rubrique(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet				
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique				
Rubrique n°36	Travaux de construction soumis à permis de construire, pour une surface supérieure à 10 000 m² mais inférieure à 40 000 m²				
	4. Caractéristiques générales du projet				
	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire				
	ain, composée de logements sociaux, logements vendus en accession à la fs et un équipement public de pied d'immeuble.				

4.2 Objectifs du projet
Les objectifs du projet sont les suivants: - Requalifier ce site, occupé par d'anciens tennis municipaux, aujourd'hui désaffectés; - Améliorer la qualité des espaces publics en coeur de ville.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase de réalisation
Il s'agit d'une construction en entreprise générale d'un ensemble immobilier constitué de deux bâtiments distincts, allant de R+2 à R+9, et des espaces publics reliant le projet à la ville.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Pas de phase exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité administration de sier (s) d'autorisation(s).				jointe au(x)			
Demande de permis de construire							
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli							
Demande de permis de construire							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) c	le l'opération - préc	ciser les unités de me	sure utilisées			
Grandeu	urs caractéristiques		Valeu				
environ 100 logements environ 160 chambres (résidence jeunes actifs)  Au total: environ 12 000 à 13 000 m² SP							
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 2 ° 3	8 " <u>3</u>   Lat. <u>48</u> ° _	8 , 1 , 6			
22 rue Ledru Rollin à IVRY-SUR-SEINE (94)	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :		" Lat°_				
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?  Oui  Non  X  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?  Oui  Non							
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progran Si oui, de quels projets se compose l	nme de travaux ?		Oui	Non X			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée								
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?								
Actuellement, le terrain est occupé par des terrains de tennis couverts désaffectés. Le terrain appartient à la Ville d'IVRY.								
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme s sols sur le lieu/tracé de votre projet ?					
Plan Local d'Urbanisme (dernière modification: 28 avril 2011)  Précisez le  ou les règlements applicables à la zone du projet								
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?  5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée:  Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact								
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X						
en zone de montagne ?		X						
sur le territoire d'une commune littorale ?		X						
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X						
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	X		La commune d'IVRY-SUR-SEINE est concernée par le Plan de Prévention du Bruit du Val-de-Marne.					

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	X		Le projet est situé en zone Architecte des Bâtiments de France (proximité de l'Eglise St Pierre St Paul)
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?  si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Le projet est couvert par le plan de Prévention du Risque Inondation (arrêté préfectoral du 12 novembre 2007)
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	Terrain non répertorié sur le site BASOL, mais le passé industriel de la ville implique qu'une étude historique sera a minima réalisée.
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	•
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

	6. Caractéristiques d	e l'imp	act po	tentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine		
	6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?  Veuillez compléter le tableau suivant :					
	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X			
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X			
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X			
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X			
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X			

est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité

énumérées au 5,2 du présent formulaire ?

particulière

X

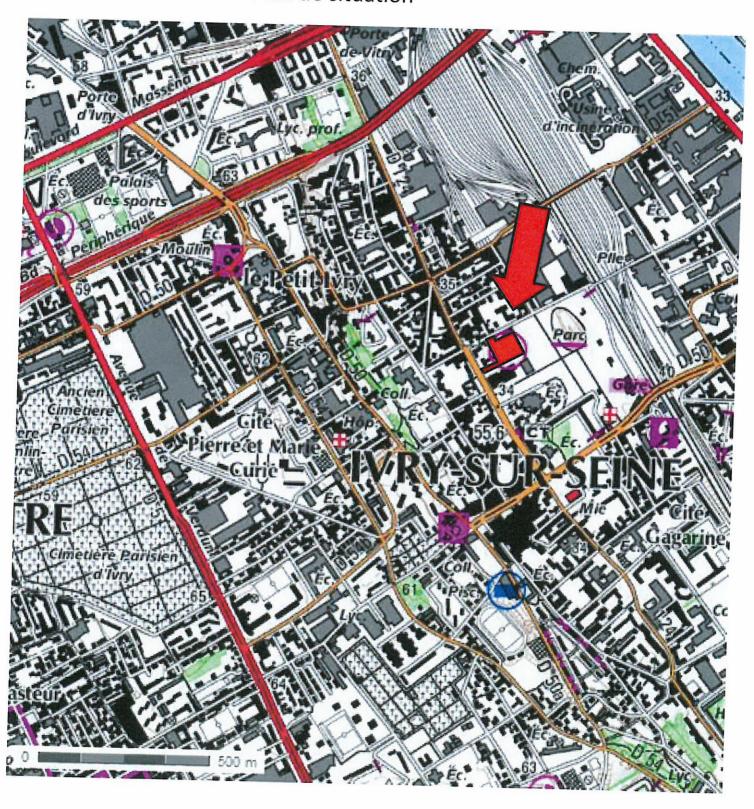
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Risque inondation couvert par le PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de			
voisinage	bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	Projet situé dans le Plan de Prévention Bruit.
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	[X]	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	[X]	

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
of confidential confidence of
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?  Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Le projet décrit dans ce document est une opération résidentielle classique (logements sociaux, logements en accession, résidence pour jeunes actifs), située en centre-ville, sur un terrain appartenant à la Ville d'IVRY.
es 3 or 3 o
résidence pour jeunes actifs), située en centre-ville, sur un terrain appartenant à la Ville d'IVRY. Il représente environ 12 000 m² SP ; il est donc très proche de la limite basse des 10 000 m² SP, au delà desquels une
résidence pour jeunes actifs), située en centre-ville, sur un terrain appartenant à la Ville d'IVRY.  Il représente environ 12 000 m² SP; il est donc très proche de la limite basse des 10 000 m² SP, au delà desquels une analyse de l'opportunité de la réalisation d'une étude d'impact est requise.  Il sera construit à la place des anciens tennis municipaux, aujourd'hui désaffectés, soit sur un terrain déjà largement étanché.  Le projet n'est pas concerné par la très grande majorité des rubriques du présent document:
résidence pour jeunes actifs), située en centre-ville, sur un terrain appartenant à la Ville d'IVRY.  Il représente environ 12 000 m² SP; il est donc très proche de la limite basse des 10 000 m² SP, au delà desquels une analyse de l'opportunité de la réalisation d'une étude d'impact est requise.  Il sera construit à la place des anciens tennis municipaux, aujourd'hui désaffectés, soit sur un terrain déjà largement étanché.  Le projet n'est pas concerné par la très grande majorité des rubriques du présent document :  - Rubrique 4 : pas de phase exploitation  - Rubrique 5: pas de zone naturelle proche (ZNIEFF, Natura2000, montagne, littoral, zone humide, captage d'eau).  - Rubrique 6 : Il n'utilisera aucune ressource naturelle, n'aura pas d'incidence sur le milieu naturel très largement
résidence pour jeunes actifs), située en centre-ville, sur un terrain appartenant à la Ville d'IVRY.  Il représente environ 12 000 m² SP; il est donc très proche de la limite basse des 10 000 m² SP, au delà desquels une analyse de l'opportunité de la réalisation d'une étude d'impact est requise.  Il sera construit à la place des anciens tennis municipaux, aujourd'hui désaffectés, soit sur un terrain déjà largement étanché.  Le projet n'est pas concerné par la très grande majorité des rubriques du présent document :  - Rubrique 4 : pas de phase exploitation  - Rubrique 5: pas de zone naturelle proche (ZNIEFF, Natura2000, montagne, littoral, zone humide, captage d'eau).
résidence pour jeunes actifs), située en centre-ville, sur un terrain appartenant à la Ville d'IVRY.  Il représente environ 12 000 m² SP; il est donc très proche de la limite basse des 10 000 m² SP, au delà desquels une analyse de l'opportunité de la réalisation d'une étude d'impact est requise.  Il sera construit à la place des anciens tennis municipaux, aujourd'hui désaffectés, soit sur un terrain déjà largement étanché.  Le projet n'est pas concerné par la très grande majorité des rubriques du présent document :  - Rubrique 4 : pas de phase exploitation  - Rubrique 5: pas de zone naturelle proche (ZNIEFF, Natura2000, montagne, littoral, zone humide, captage d'eau).  - Rubrique 6 : Il n'utilisera aucune ressource naturelle, n'aura pas d'incidence sur le milieu naturel très largement urbanisé et n'engendrera aucune nuisance pour le voisinage (bruit, odeur, lumière, pollution).  Enfin, notre projet sera exemplaire en termes de développement durable :

	8. Annexes	HE I						
8	8.1 Annexes obligatoires							
	Objet							
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X						
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X						
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X						
8	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire							
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent	es						
	Objet							
		$\neg$						
	9. Engagement et signature							
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus								
	Fait à Guyancourt le, 6/07/8013							
	SODEARIF  SA au capital de 1 000 000 €  CHALLENGER - 1, avenue Eugène Freyssinet  78280 GUYANCOURT  Tél.: 01 30 60 48 59 - Fax: 01 30 60 50 08  343 183 331 RCS Versailles  IE: FR 56 343 183 331							

Annexe n°2: Plan de situation



Annexe n°5: Vue aérienne des abords (source: Géoportail, 2008)



Annexe n°3: Photographies des abords



Annexe n°4: Plan masse du projet

